

## **Le lait suisse doit rester frais!**

**Lors de sa séance du 7 décembre 2022, le comité de la fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL) s'est penché sur la stratégie climatique du Conseil fédéral, sur la révision du droit sur les denrées alimentaires et sur la réforme de la formation professionnelle agricole. Le comité rejette la proposition de l'OSAV de supprimer la durée maximale de stockage du lait à la ferme. Le lait suisse est de qualité supérieure et sa fraîcheur doit être garantie sans exception. Ensuite, le comité estime que la révision de la formation initiale est très importante. PSL continuera à s'engager dans ce domaine. En ce qui concerne la stratégie climatique de la Confédération, le comité souhaite une audition/consultation publique. Par ailleurs, il a élu Sabrina Schlegel, Miriam Richter et Frédéric Métrailler à la commission de spécialistes du marketing de Swissmilk.**

### **Fraîcheur du lait suisse: garder le contrôle**

Le comité de PSL a réglé des détails importants de sa prise de position sur les modifications des ordonnances relatives au droit sur les denrées alimentaires. Il met l'accent sur trois points en particulier. Premièrement, en matière de contrôle du lait, tous les acteurs de la filière doivent désormais assumer leurs responsabilités en vertu des accords contractuels, notamment en ce qui concerne le financement des coûts résiduels. Deuxièmement, les producteurs·trices de lait insistent pour que les imitations végétales soient déclarées correctement et de manière transparente: cela concerne leur désignation, mais aussi les informations relatives aux protéines. Le non-respect de cette règle induit les consommateurs·trices en erreur et désavantage les produits laitiers authentiques. Troisièmement, le lait suisse se distingue très clairement non seulement par sa qualité hygiénique, mais aussi par sa fraîcheur. Si la durée maximale de stockage du lait à la ferme, fixée actuellement à 48 heures, est supprimée, le lait suisse sera privé d'un argument de vente. De plus, cela aura des répercussions dramatiques sur les investissements dans les exploitations laitières. Certes, un intervalle de trois jours pour la collecte du lait permettrait de réduire les kilomètres de transport, mais les exploitations devraient faire face à des frais supplémentaires liés à la réfrigération et aux contestations plus nombreuses lors du contrôle du lait.

### **Ne pas pénaliser les entreprises formatrices**

La production laitière requiert impérativement des professionnels bien formés. C'est pourquoi la promotion d'offres de formation adéquates est depuis longtemps une priorité stratégique pour la filière. À la suite de l'intervention de Madame Sieghart, directrice d'agriprof, le comité de PSL a reconnu le bienfondé de la réforme instaurant trois années de formation pour toutes celles et ceux qui choisissent une spécialisation et une année supplémentaire en cas de deuxième spécialisation. Le comité tient toutefois à ce que les entreprises formatrices ne soient pas oubliées lors de la définition des cours interentreprises supplémentaires et des jours d'école. La charge de travail pour ces entreprises doit rester raisonnable.

### **Impliquer la branche dans la stratégie climatique**

Le Conseil fédéral a chargé l'OSAV, l'OFAG et l'OFEV d'élaborer la stratégie climatique de la Confédération en vue d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris sur le climat. Le comité de PSL a pris connaissance des contenus envisagés. La protection du climat est une préoccupation générale. Néanmoins, la valeur ajoutée du lait suisse doit être correctement prise

en compte dans cette réflexion. Sinon, l'élevage risque à nouveau d'être tenu pour responsable de dommages environnementaux qui ne lui sont pas imputables. C'est pourquoi la fédération des Producteurs Suisses de Lait souhaite qu'une audition/consultation publique soit organisée sur la base des propositions. Fondamentalement, il convient de distinguer le CO<sub>2</sub> fossile du CO<sub>2</sub> non fossile.

### **Commission de spécialistes du marketing**

Quelques démissions ont eu lieu au sein de la commission de spécialistes du marketing, l'organe d'accompagnement stratégique pour le département du Marketing. Afin de compléter l'expertise technique de cette commission, le comité a nommé de nouveaux membres en la personne de Sabrina Schlegel (présidente de Mittellandmilch), Miriam Richter (directrice du marketing suisse chez Emmi) et Frédéric Métrailler (CEO de Cremo).

### **Renseignements:**

Reto Burkhardt, responsable Communication PSL

079 285 51 01

4400 signes